**C’est pas Noël pour tous!**

Smic : pas de coup de pouce

Pour la 5ème année consécutive, il n’y aura pas de coup de pouce au Smic. Au faux prétexte de ne pas pénaliser l’emploi, le gouvernement persiste à ne pas prendre en compte les besoins des salariés.

La crise n’est pourtant pas la même pour tout le monde. Les entreprises du CAC 40 disposent d’un matelas de trésorerie de 150 milliards et soignent leurs actionnaires. Leurs dividendes ont augmenté en plein coeur de la crise en 2009, pendant que la masse salariale des entreprises baissait de 9,8 %. Et quant aux 2 millions de salariés « smicards », ils devront se contenter de 55 centimes en plus par jour …

**Soit : 9€ de l’heure ou 1365€ par mois pour 35h semaine**

Et beaucoup moins pour ceux et surtout celles qui sont à temps partiel !

Cerise sur le gâteau des injustices : après avoir repoussé l’obligation de négocier dans les entreprises sur l’égalité homme/femme, les branches dont les minima conventionnels sont inférieurs au Smic, ne seront pas sanctionnées. Au contraire, elles pourront continuer à percevoir des exonérations avec la bénédiction gouvernementale jusqu’en 2013 ! Cela concerne 1,4 million de salariés.

C’est clairement encourager le patronat à s’affranchir du cadrage pourtant obligatoire qu’est le Smic. Cette attitude n’est pas pour nous le signe d’un gouvernement qui veut s’attaquer aux problèmes de l’emploi, de la précarité, de toutes les inégalités et injustices.

La Cgt estime qu’il faut une réforme structurelle des cotisations sociales et du système des aides publiques aux entreprises.

Il faut donner un vrai coup de pouce au Smic, jusqu’à le porter à 1600 euros et qu’il se répercute sur l’ensemble de la grille des rémunérations.

C’est une question de justice sociale, de reconnaissance du travail et d’efficacité économique. Faites reconnaître vos droits syndiquez-vous.

***U****nion* ***L****ocale* ***CGT*** *6, avenue Foch 31800 Saint Gaudens Tel : 05 61 89 32 37 Courriel : cgtcomminges@wanadoo.fr ; Le blog :* ***www.cgtcomminges.fr***

**C’est pas Noël pour tous!**

Smic : pas de coup de pouce

Pour la 5ème année consécutive, il n’y aura pas de coup de pouce au Smic. Au faux prétexte de ne pas pénaliser l’emploi, le gouvernement persiste à ne pas prendre en compte les besoins des salariés.

La crise n’est pourtant pas la même pour tout le monde. Les entreprises du CAC 40 disposent d’un matelas de trésorerie de 150 milliards et soignent leurs actionnaires. Leurs dividendes ont augmenté en plein coeur de la crise en 2009, pendant que la masse salariale des entreprises baissait de 9,8 %. Et quant aux 2 millions de salariés « smicards », ils devront se contenter de 55 centimes en plus par jour …

**Soit : 9€ de l’heure ou 1365€ par mois pour 35h semaine**

Et beaucoup moins pour ceux et surtout celles qui sont à temps partiel !

Cerise sur le gâteau des injustices : après avoir repoussé l’obligation de négocier dans les entreprises sur l’égalité homme/femme, les branches dont les minima conventionnels sont inférieurs au Smic, ne seront pas sanctionnées. Au contraire, elles pourront continuer à percevoir des exonérations avec la bénédiction gouvernementale jusqu’en 2013 ! Cela concerne 1,4 million de salariés.

C’est clairement encourager le patronat à s’affranchir du cadrage pourtant obligatoire qu’est le Smic. Cette attitude n’est pas pour nous le signe d’un gouvernement qui veut s’attaquer aux problèmes de l’emploi, de la précarité, de toutes les inégalités et injustices.

La Cgt estime qu’il faut une réforme structurelle des cotisations sociales et du système des aides publiques aux entreprises.

Il faut donner un vrai coup de pouce au Smic, jusqu’à le porter à 1600 euros et qu’il se répercute sur l’ensemble de la grille des rémunérations.

C’est une question de justice sociale, de reconnaissance du travail et d’efficacité économique. Faites reconnaître vos droits syndiquez-vous.

***U****nion* ***L****ocale* ***CGT*** *6, avenue Foch 31800 Saint Gaudens Tel : 05 61 89 32 37 Courriel : cgtcomminges@wanadoo.fr ; Le blog :* ***www.cgtcomminges.fr***